

**D.U. PRISE EN CHARGE DES TROUBLES VOCAUX  
CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA VOIX**

**Responsable Universitaire : Mme le Pr V. WOISARD**

**Durée :** 1 an

**Accès :**

En Formation Initiale :

- Étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle (DES/DESC) de Médecine, Pharmacie,
- Étudiants en 3<sup>ème</sup> cycle de Chirurgie Dentaire cycle court,
- Étudiants de nationalité étrangère inscrits en DFMS/DFMSA,
- Étudiants en Orthophonie en cours d'études en Master 1 ou Master 2,
- Étudiants en cours d'études à l'INSPE.

En Formation Continue :

- Docteur en Médecine titulaire d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteur en Chirurgie Dentaire titulaire d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Docteur en Pharmacie titulaire d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Infirmier(e) DE, Masseur-Kinésithérapeute DE, Diététicien(ne), Ergothérapeute DE, Orthophoniste DE, Ostéopathe, Psychologue, Psychomotricien DE titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne,
- Artiste selon cursus, Enseignant de l'Education Nationale, Usagers des services de soins possédant un diplôme de niveau I à IV et impliqués dans l'amélioration des soins, Techniciens et Ingénieurs dans le domaine des technologies et du numérique en santé, Autres enseignants et formateurs titulaires d'un diplôme français, de l'Union Européenne ou hors Union Européenne.

**Critères de sélection :**

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s) ou justification de l'attestation de formation ou de l'activité professionnelle en lien avec le DU (en l'absence de diplôme).

**Objectifs pédagogiques :**

- Savoir identifier le lien entre activité professionnelle et voix,
- Comprendre les mécanismes de la fragilité vocale,
- Connaître les techniques afin d'optimiser les performances vocales et adapter l'environnement,
- Savoir repérer les facteurs de risques vocaux et connaître les mesures de prévention pour pouvoir réaliser des séances d'éducation qui en découlent,
- Savoir faire un diagnostic précoce de trouble vocal et mettre en place les mesures pour éviter la chronicisation du trouble,
- Apprendre à évaluer le trouble vocal,
- Savoir mettre en place un programme thérapeutique adapté,
- Savoir initier et/ou réaliser les différentes techniques rééducatives,
- Connaître les moyens techniques pour aider la personne à travailler malgré le handicap vocal,
- Savoir orienter la personne dans les démarches administratives utiles à la prise en charge du trouble vocal afin de maintenir la personne dans sa profession ou la réorienter,
- Savoir gérer un professionnel de la voix en situation complexe.

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Contrôle des connaissances – Évaluation :**

<b>MODALITÉS d'ÉVALUATION des acquis du DU*</b>
Contrôle continu/Présentiel
Examen final oral

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Montant des inscriptions en formation initiale :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel

+ Frais pédagogiques : 1000 euros

**Renseignements sur l'enseignement :**

Mme BEDIN Sandrine - Tél : 05 62 88 90 76 (le matin) – E-mail : sandrine.bedin@univ-tlse3.fr

Secrétariat Unité Voix et Déglutition service ORL Hôpital Larrey - TSA 30 030 –

31 059 Toulouse cedex 09